

# déclaration d'accident RESPONSABILITÉ CIVILE

Dossier n° \_\_\_\_\_ (réservé à Ethias)  
Police n° \_\_\_\_\_

À retourner à : Ethias, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège

## 1 PRENEUR D'ASSURANCE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles) - femme mariée ou veuve : nom de jeune fille

Adresse \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Bte \_\_\_\_\_  
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

## 2 ACCIDENT

Date : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Jour : \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_ h \_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 3 TIERS PRÉJUDICIÉ(S)

### 1er tiers

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles) - femme mariée ou veuve : nom de jeune fille

Adresse \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Bte \_\_\_\_\_  
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Préjudice matériel Nature : ..... Devis ou évaluation : .....

Blessure Nature et gravité : ..... hospitalisation éventuelle : .....

### 2ème tiers

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles) - femme mariée ou veuve : nom de jeune fille

Adresse \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Bte \_\_\_\_\_  
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Préjudice matériel Nature : ..... Devis ou évaluation : .....

Blessure Nature et gravité : ..... hospitalisation éventuelle : .....

## 4 Des réclamations ont-elles été formulées auprès de l'assuré ?

oui  non

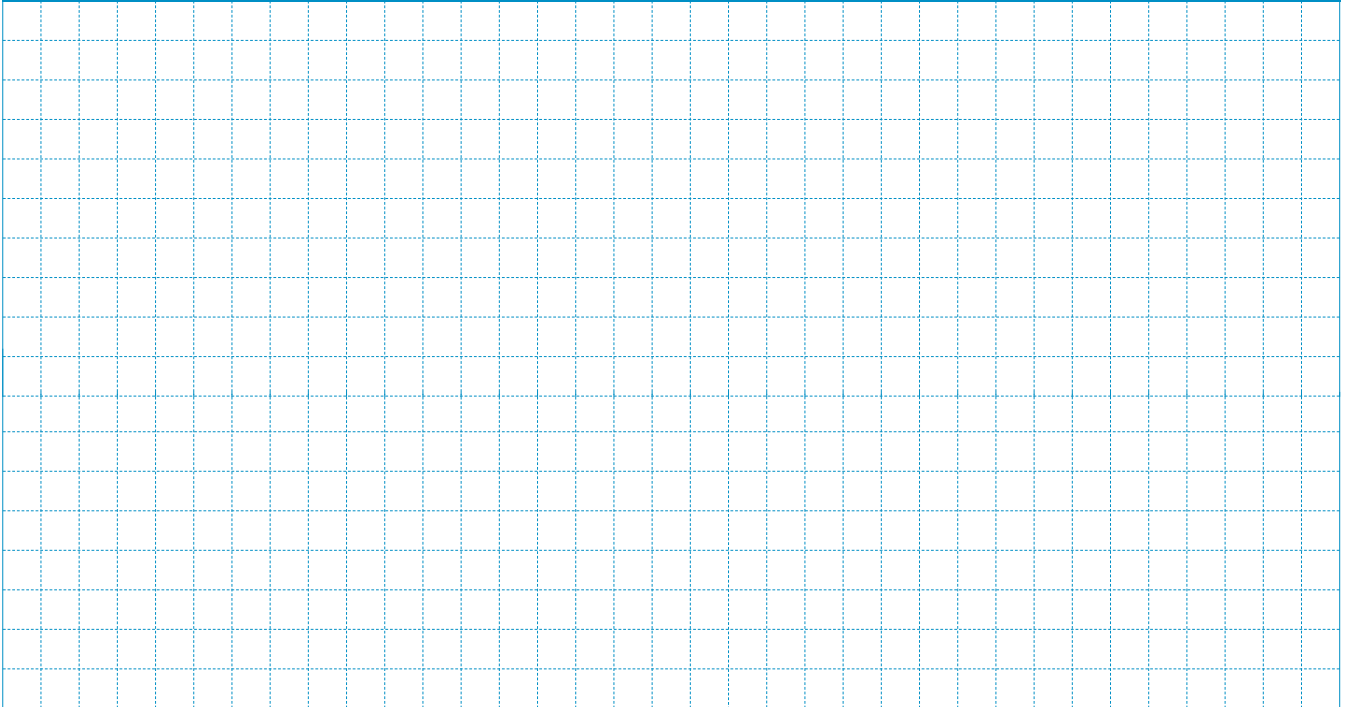
Lesquelles ? .....

et par qui ? .....

## 5 La victime était-elle sur le chemin du travail ou au travail ?

Connaissez-vous son employeur ? .....

Connaissez-vous son assureur-loi? .....

**6****CROQUIS (indiquer notamment les signaux routiers, la nature du revêtement des chaussées)**

<b>Eclairage*</b>	<b>Temps*</b>	<b>Sol*</b>
Jour <input type="radio"/>	Sec <input type="radio"/>	Sec <input type="radio"/>
Nuit <input type="radio"/>	Humide <input type="radio"/>	Mouillé <input type="radio"/>
Bon <input type="radio"/>	Pluie <input type="radio"/>	Gras <input type="radio"/>
Insuffisant <input type="radio"/>	Neige <input type="radio"/>	Neige <input type="radio"/>
Nul <input type="radio"/>	Brouillard <input type="radio"/>	Verglas <input type="radio"/>

(\*) cocher ce qu'il convient

**7****RELATION DE L'ACCIDENT**

**8 CONSTATATIONS DE POLICE**

- a) Un procès-verbal a-t-il été dressé ?  oui  non
- b) Par la police de quelle ville ou commune ?
- c) Par quelle brigade de gendarmerie ? .....
- c) Le Parquet est-il intervenu ? .....

**9 TÉMOINS**

Nom et prénom	Adresse	Où se trouvait-il?	Est-il parent ou employé de l'adversaire ?	Est-il parent ou employé de l'assuré ?
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....

**10 EXAMENS DES CAUSES DE L'ACCIDENT**

- A.** 1. Résulte-t-il d'un acte fautif, d'une omission, d'une négligence, d'une inadvertance d'un ou de plusieurs de vos agents ?  oui  non
- Si oui, en quoi consiste la faute ? .....
- .....
- Identité du ou des intéressés : .....
- .....
2. Résulte-t-il d'un état défectueux de vos installations ?  oui  non
- Si oui, lequel ? .....
- .....
- B.** S'agit-t-il d'un accident survenu en voirie ?  oui  non
1. De quel pouvoir public relève la voirie ? .....
2. Dans quel état se trouvait celle-ci ? .....
3. Des travaux étaient-ils en cours ?  oui  non
- a) par qui étaient-ils entrepris ? .....
- b) faisaient-ils l'objet d'un cahier des charges ?  oui  non
- c) une régie communale est-elle en cause ?  oui  non
- d) une surveillance était-elle exercée par vos préposés ?  oui  non
- e) des travaux ont-ils été réceptionnés ?  oui  non
- réception provisoire le     .  .
- réception définitive le     .  .
- f) précisions quant à la signalisation : .....
- .....
- .....

C. Si l'accident a provoqué des dommages à un câble téléphonique ou électrique :

1. Aviez-vous demandé communication des plans de situation ?  oui  non
2. Aviez-vous reçu communication des plans de situation ?  oui  non
3. L'emplacement des câbles correspondait-il à celui indiqué au plan ?  oui  non
4. À quelle profondeur se trouvait le câble ? .....
5. Comment était-il protégé ? .....

D. L'accident est-il dû à l'imprudence de la victime ?  oui  non

Si oui, quelle est cette imprudence ? .....

E. L'accident est-il imputable à une tierce personne (entrepreneur, autre usager de la route) ?

.....  
Ou à un cas fortuit ? .....

## 11 IDENTITÉ DU RESPONSABLE

.....  
Indication de son assureur : .....

### Remarque importante

Ethias a seule qualité pour régler les sinistres. L'assuré doit donc s'abstenir de tout acte, de toute déclaration pouvant être considérés comme une reconnaissance de responsabilité.

Tous documents, judiciaires ou autres, relatifs à cet accident doivent être transmis sans retard à Ethias.

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ? .....

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias - Service 1100 - rue des Croisiers 24 - B-4000 Liège - fax 04 220 32 50 - [plaintes.col@ethias.be](mailto:plaintes.col@ethias.be)
- Ombudsman des assurances - square de Meeûs 35 - B-1000 Bruxelles - fax 02 547 59 75 - [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as)
- Commission bancaire, financière et des assurances - Rue du Congrès 10-16 - B-1000 Bruxelles - fax 02 220 58 17

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

Fait à

le

Signature,